Date d'affichage : 24/11/2026

COMMISSION JURIDIQUE COUPE SENIORS
REUNION PAR MAIL DU 19/11/2026

Membres consultés : MME Bernadette GOSSET, MM Régis DEHONDT, Franck LAHOUSSE, Hervé LANNOY et Freddy PLAYE.

Membres consultants : MM Patrick QUENIART et William VIMEUX.

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

La commission présente ses condoléances les plus sincères à M Claude FOURNIER, président de la Commission Juridique, à la suite du décès de son épouse.

Journée du 15/11/26 :

COUPE DG BURO D6/D7 – 80505583 COULOMBY US A – TOURNEHEM AS C. Réserves d'avant – match de CHAUVIN Alexandre 1931152011 capitaine du club de TOURNEHEM AS C formulant des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs FORESTIER Marc-Antoine, DEHORTER David du club de COULOMBY US pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 0 joueurs mutés. Confirmées, appuyées, non recevables car mal libellées. Homologué : COULOMBY US A 3 – TOURNEHEM AS C 0, score acquis sur le terrain. COULOMBY US A qualifiée. Amende de 30€ au club de TOURNEHEM AS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : M. Hervé LANNOY.
Le Secrétaire : M. Freddy PLAYE.